

Retrouvez tous les numéros du bulletin [AGROSAONE](#) et consultez également le [BSV Grandes Cultures](#)

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.

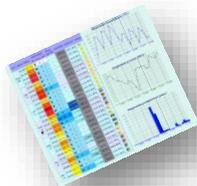
C'est le dernier bulletin de 2019.
Rendez-vous courant février 2020.



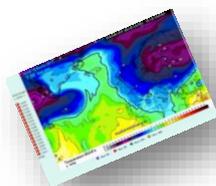
METEO

Il est tombé de 25 à 60 mm ces derniers 15 jours.

Pluie et températures



Modèles



2019 – pluviométrie et températures



2019	70									
POSTE	CHARGEY LES GRAY		RIOZ		VENISEY		FROTEY LES VESOUL		VILLERSEXEL	
Mois	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)								
Janvier	2,0	39,4	1,6	54,2	1,9	45,0	1,5	51,8	1,7	68,4
Février	6,4	16,6	6,2	28,4	5,6	24,8	7,1	25,0	5,6	25,2
Mars	8,7	56,6	8,2	92,8	8,1	60,2	8,7	55,2	8,0	89,8
Avril	10,4	75,0	9,8	63,2	9,9	70,0	10,4	67,6	9,7	76,0
Mai	12,4	46,0	11,9	62,6	12,0	74,0	12,4	56,8	11,9	70,2
Juin	20,2	75,3	19,8	86,8	19,4	106,3	20,7	80,8	19,5	68,8
Juillet	22,2	44,5	21,7	48,8	21,2	16,2	22,2	32,4	21,2	53,7
Août	20,8	44,9	20,4	87,8	20,3	21,4	21,2	68,3	20,0	64,3
Septembre	17,0	39,2	16,7	42,4	16,2	41,4	16,9	40,4	16,4	35,8
Octobre	13,4	97,6	13,1	147,7	13,2	98,6	13,2	83,2	12,6	133,1
Novembre	6,9	43,9	6,9	84,0	6,4	53,2	6,7	51,4	6,7	68,6
Décembre										
Total	12,8	579,0	12,4	798,7	12,2	611,1	12,8	612,9	12,1	753,9



COLZA

Stades et état des cultures

Les colzas continuent de grossir sauf sur les semis précoces, ils ont maintenant faim !

Colza associé semé début août – petit pivot mais looongue racine qui a certainement emprunté une galerie de ver



Pesées entrée hiver

Il est temps de faire les pesées de biomasse colza entrée d'hiver qui serviront à estimer l'azote déjà absorbé par les plantes. Une pesée fin janvier sera également nécessaire car certains colzas poussent toujours et d'autres perdront du poids.

Pour réaliser la pesée, faire la moyenne de 4 prélèvements de 1 m² sur la parcelle.

Par exemple, si le colza est semé à un écartement 50cm prélever 2 m linéaire pour faire un m².
si le colza est semé à un écartement 40cm prélever 2.5 m linéaire pour faire un m².

Voir ci-dessous les correspondances de poids avec les tailles (photos).



Pesée = 0.17 kg / m²
14 pieds / m² (12 g par pied)



Pesée = 0.75 kg / m²
19 pieds / m² (40 g par pied)



Pesée = 1.1 kg / m²
15 pieds / m² (70 g par pied)



Pesée = 2 kg / m²
100 g par pied



Pesée = 2.8 kg / m²
6 pieds / m² (450 g par pied)



Pesée = 3.5 kg / m²
25 pieds / m² (140 g par pied)

Pour information voici quelques doses d'azote simulées pour 2020 grâce à la [réglette colza](http://www.reglettecolza.fr) de Terres Inovia :

Poids frais en kg/m ² Automne	Hypothèse poids frais en kg/m ² sortie hiver	Variation du poids durant l'hiver	Valeur retenue en kg de poids frais/m ²	Apports effluents	DOSE X réglette Terres Inovia www.regletteazotecolza.fr sol profond - objectif de rendement égal ou supérieur à 35 q/ha.
0.17	0.4	+ 100 %	0,4		180 unités
0.75	1	+ 20%	1		140 unités
1.5	1	stable	1.3		136 unités
2.8	1.5	- 50 %	2,1	20T fumier avant colza, effluent tous les 3 ans	75 unités
3.5	2	- 40 %	2.8	20T fumier avant colza, effluent tous les 3 ans	42 unités (ne pas descendre au-dessous de 80 unités !)

Ne pas compter les légumineuses associées dans le calcul, la restitution en azote est trop aléatoire.

Désherbage

Conseil

La météo humide perturbe les applications d'herbicides.

Les applications de [IELO](#) ou [KERB FLO](#) peuvent être réalisées en décembre, voire janvier.

Ces spécialités sont à limiter en zone de captage car la molécule [propyzamide](#) est souvent retrouvée dans les eaux. L'intérêt de cette molécule est sur forte infestation de vulpins ou brômes. Les repousses de céréales sont maîtrisables par les « Fops ».

Si impossibilité de passer dans l'hiver, les dés herbages avec [MOZZAR](#) peuvent être réalisés en sortie hiver.

Sur sanves, la [mésotrione \(CALLISTO\)](#) apporte des efficacités intéressantes.

Préconisé en fractionnement : 2 passages de [CALLISTO](#) à 0.1 L/Ha espacés d'une dizaine de jours

Certaines années, 1 passage à 0.15 L/Ha suffit. **Eviter de réaliser ces applications après le 15 janvier pour des raisons de sélectivité.**

En 2018, elles ont gelé tardivement et l'herbicide n'était pas indispensable.

Sanves gelées au 13/02/2018



Insectes

Conseil

La Chambre d'Agriculture a réalisé une vingtaine de tests « [berlese](#) ».

Il en ressort que les larves de grosse altise sont rares.

Une seule parcelle (Mont St Léger) est au seuil de 5 larves par pied, parcelle et secteur connu comme très à risque.

Conclusion : les traitements contre les larves de grosse altise à base de BORAVI sont, pour une très grande majorité des parcelles, inutiles.

Captures de grosses altises et larves par plante en Haute-Saône

Commune	Variété	Date semis	Captures cumulées depuis le début du vol	Nombre de larves d'altises par plante
CHAMPTONNAY				0
CHASSEY-LES-MONTBOZON	TREZZOR	24/08/2019	40	1
DAMPIERRE / SALON 4 parcelles				0
CHOYE	HAROME	29/08/2019	42	1
CUGNEY	ARCHITECT	25/08/2019	45	0.2
FOUVENT-SAINT-ANDOCHE	mélange	29/07/2019	2	0
LAVONCOURT		5/08/2019		0.1
MONT-SAINT-LEGER		20/08/2019	40	5
OPPENANS				0
PESMES	ARCHITECT + PT	25/08/2019	20	0
PIERRECOURT		3/08/2019	2	0
RENAUCOURT				0
ROCHE-ET-RAUCOURT	mélange	27/07/2019	4	0.1
ST ANDOCHE		13/08/2019		0.2
VEZET		24/08/2019	0	0
VILLERSEXEL	HARPEGE	26/08/2019	8	0.4



Stades et état des cultures

Il reste encore des parcelles non semées !

Si des semis sont possibles avant le 15/12, il n'est pas forcément nécessaire de changer de variétés.

Par contre, en cas de semis tardif, après le 15/12, il est souhaitable de choisir des variétés avec des notes d'alternativité supérieure ou égales à 5. Exemple : CELLULE, FILON, OREGRAIN, SY ADORATION, SY MOISSON.

Blé de soja. Le trèfle a été implanté à la volée dans le soja.



Blé de soja. Les cannes de maïs datent de septembre 2018. Le risque fusariose sera nul en maïs 2020.



Dés herbage

Des parcelles n'ont pas pu être dés herbées à l'automne.

- Si les infestations en **VULPINS** sont significatives (> 30 pieds / m²) et si **une période idéale** évitant les périodes de gelées s'annonce, un herbicide racinaire pourra être envisagé. Attention aux grains en germination mal recouverts !
- Si les infestations en **VULPINS** sont plutôt faibles, un passage unique (en novembre ou décembre si les conditions météo sont correctes) à base de spécialités à mode d'action essentiellement foliaire type **Kalenkoa** pourra faire l'affaire.

Sur vulpins dans blé - Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté



	Ne pas dés herbier au stade pointant							Coût (€/ha)	IFT
Pré-levée		1F	2 F	3F	Plein tallage	Epi 1cm	1-2 N		

Faible population	TROOPER 2,5 l	Meilleure efficacité en prélevée qu'en post-levée		48	1	
	FOSBURI 0,8 l	Optimum à 1F		52	1	
	OTHELLO 1,2 l + adj	Pas de possibilité de rattrapage avec des herbicides du groupe HRAC B (« sulfo anti-graminées ») en sortie hiver.		52	0,8	
	KALENKO 0,8 l + adj			52	0,8	
	Privilégier les interventions précoces en sortie hiver, des opportunités sont parfois à saisir dès le mois de janvier et si possible avant le premier apport d'azote.			LEVTO WG 300 à 400 g + adj	35 à 46	0,6 à 0,8
				ATLANTIS PRO 0,9 l à 1,2 l + adj	37 à 49	0,6 à 0,8
			ATLANTIS PRO 0,9 l + ABAK 0,175 kg + adj	71	1,3	
			ATLANTIS PRO 0,45 l + AXIAL PRATIC 0,8 l + adj	40	0,8	

Forte population	TRINITY 2 l + DEFI 3 l	uniquement sur variété tolérante chlortoluron	Sortie hiver Privilégier les interventions précoces en sortie hiver.			107 à 141	2,2 à 2,9	
	TROOPER 2,5 l (+ MAMUT 0,2 l)					85 à 119		1,6 à 2,8
	FOSBURI 0,5 l	Optimum 1F				ATLANTIS PRO 0,9 l à 1,2 l + adj	80 à 114	1,4 à 2,1
	FOSBURI 0,5 l + PROWL 400 1,5 l	Optimum 1F				ATLANTIS PRO 0,9 l + ABAK 0,175 kg + adj	98 à 132	2 à 2,7
	FOSBURI 0,5 l + Chlortoluron 1 500 g	Optimum 1F, uniquement sur variété tolérante chlortoluron				ATLANTIS PRO 0,45 l + AXIAL PRATIC 0,8 l + adj	110 à 144	2,26 à 3
	FOSBURI 0,5 l + DAIKO 2,25 l	Optimum 1F				voir les autres propositions en sortie hiver dans le Guide cultures de printemps.	113 à 147	2,4 à 3,1
	FOSBURI 0,5 l	Optimum 1F					104 à 138	2,2 à 2,9
	CELTIC 2 l	puis					113 à 147	2,4 à 3,1
TROOPER 1,8 l + DEFI 2,5 l + MAMUT 0,18 l								

- En présence de **Ray Grass** et **Folle avoine**, attendre le printemps pour appliquer les herbicides à mode d'action foliaire. Les folle avoines lèvent en ce moment et lèveront jusqu'en mars. Il est préférable de les désherber au printemps (mars – avril) avec des spécialités à base de [pinoxaden](#) ([Axial pratic](#)).

Pour reconnaître la folle avoine, extraire la graine

...et repérer les poils sur le bord de la feuille



- **Sur bromes seuls,**
Prévoir [Monitor](#) 25 g/ha + [SURF 2000](#) 0.05 l/ha + [JONXION](#) 0.5 l/ha
- **Sur bromes + vulpins,**
Prévoir [ABAK](#) 125 g/ha + mouillant + Sulfate d'Ammonium puis
[ABAK](#) 125 g/ha + mouillant + Sulfate d'Ammonium (2 semaines plus tard)
en novembre ou décembre

Insectes – pucerons

Vu les conditions météo, il est maintenant difficile de rentrer dans les parcelles.

D'après les analyses de viroses de pucerons réalisées chez les collègues de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or, les pucerons semblent majoritairement peu virulifères. **Le risque de JNO semble plutôt faible.**

Donc si vous n'avez pas pu faire d'insecticides sur des semis postérieurs au 15/10, le risque devrait être plutôt faible.

Insectes – taupins

Larve de taupin à la base des plantes.



Disparition des plantes par zones due aux attaques de larves de taupin.





ORGE d'HIVER

Stade et état des cultures

Des orges n'ont finalement pas été semées.
Ne plus semer d'orge d'hiver.

Mélange d'orges fourragères derrière maïs



Désherbage Orge Hiver

Phytoxicité de pendiméthaline sur grains mal recouverts (TROOPER).



- Si les infestations en **VULPINS** sont significatives (> 15 pieds / m²) et si **une période idéale** évitant les périodes de gelées s'annonce, un herbicide racinaire pourra être envisagé. Attention aux grains en germination mal recouverts ! [Axial pratic](#) n'est quasiment pas efficace sur vulpins en rattrapage de printemps.
- En présence **de Ray Grass et Folle avoine**, attendre le printemps pour appliquer les herbicides à mode d'action foliaire. Les folle avoines lèvent en ce moment et lèveront jusqu'en mars. Il est préférable de les désherber au printemps (mars – avril) avec des spécialités à base de [pinoxaden](#) ([Axial pratic](#)).

Désherbage Orge Printemps semées à l'automne

**Ne pas désherber à l'automne : risque de gel de la culture.
Attendre le printemps.**

Insectes – pucerons

Voir paragraphe Blé.

Conseil :



ORGE DE PRINTEMPS SEMEE à l'AUTOMNE

Reprendre les semis à partir de fin janvier car l'orge de printemps au stade germination est sensible au gel.



Campagnols

Des regains d'activité sont notés dans les parcelles non travaillées.

Trou de campagnol autour duquel le lin d'hiver a été tondu



Les pailles de blé fauchées haut empêchent les buses de chasser les campagnols



Indice d'activité...



Traitement au phosphore de zinc ([Ratron GL](#)) en cours. Les mulots n'ont qu'à bien se tenir...



Blé précédent soja, les rongeurs raffolent du soja.



Avec de la patience de la part de l'utilisateur, le piège TOPCAT permet de réguler les populations.



Les buses et faucons crécerelles sont d'excellents auxiliaires des cultures et adorent avaler quelques encas à base de campagnols.



INVITATION

Mardi 3 décembre 2019 À Dampierre sur Linotte

Produire du lait BIO, c'est possible !!

- Tout savoir sur la conversion en lait bio
- Filière lait bio 70 : Quels besoins pour demain?
- Témoignages d'éleveurs
- Autonomie alimentaire: la clef de la réussite

Repas Bio OFFERT
 Exclusivement sur réservation
 Contact : Mickael GREVILLOT
 06.44.09.09.85

Organisé par :

Au Programme :

Matin: Salle des fêtes de Dampierre sur Linotte

- 9H30 Accueil-café
- 9H45 Introduction
- 10H00 Présentation du fonctionnement du GIEE,
- 10H30 Témoignage d'agriculteurs du GIEE
- 10H45 Convertir sa ferme en bio, la réalité des chiffres
- 11H15 Table ronde filière lait bio avec les laiteries du département

Repas bio OFFERT (exclusivement sur réservation)*

Après-midi: Ferme de Vincent EYER (5 chemin des vignes, Trevey)

- Présentation et visite de la ferme
- **Atelier 1** : La conversion comment ça marche, Cahier des charges et conversion,
- **Atelier 2** : Produire du lait avec sa ration de base
- **Atelier 3** : Construire un méteil adapté à ses besoins

Pot de l'amitié

Accès:

* Contact réservation : Mickael GREVILLOT - 06.44.09.09.85

Le lundi 2 décembre 2019 de 9h15 à 17h à AUTOREILLE, réservez cette date

La chambre d'agriculture de Haute-saône vous invite à sa journée annuelle « Grandes Cultures » ([cliquez](#))



Améliorer les performances en Grandes Cultures

Le lundi 2 décembre 2019

De 9h30 à 16h30 - salle des fêtes à **Autoreille** (à 5 min de GY)



Accueil participants 9h30

De 9h45 à 12h30

Tournesol - Soja : Point marchés, éléments clés sur la conduite et nouveautés (Michaël Geloën **Terres Inovia**)

Matières organiques : Etat des lieux en Haute-Saône, différentes matières organiques, exemple du digestat (Thierry Beuchet, Marion Churout, Julien Party **CA 70**)

Soja : résultats expérimentations 2018, GVA Chemin-Dole (Etienne DEGAY agriculteur et Patrick Chopard **CA 39**)

12h30 : Repas sur place

De 14h00 à 16h30

Blé : Synthèse pluriannuelle fongicides sur blé (Patrick Chopard **CA 39**)

Blé : Substitution de fongicides, essais locaux **CA 70**, (Jérôme Tschenn, Céline Beluche, Stéphane Aubert **CA 70**)

Blé : pilotage de la fertilisation azotée du blé (Emeric Courbet **CA 70**)

Volatilisation ammoniacale Engrais et PRO : réglementation et essais
Ergot des céréales : réglementation et leviers de gestion (Diane Chavassieux **Arvalis**)

Abeilles : bilan 2019 du suivi du rucher à Autoreille, programme SURVAPI (Céline Beluche **CA 70**)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LE REPAS AVANT LE MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019

Nom - Prénom :

Exploitation :

Adresse : **Nombre de repas :**

Règlement au tarif de 18 € /repas (chèque à l'ordre de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône)

Inscription par courrier : **Chambre d'agriculture de Haute-Saône** - Céline BOUBOU - 17 Quai Yves Barbier - BP 20189 - 70004 VESOUL CEDEX

Inscription par téléphone auprès de Céline BOUBOU : 03.84.77.14.41 ou par mail : celine.boubou@haute-saone.chambagri.fr



- **Le vendredi 6 décembre 2019 de 9h30 à 13h00 à GEVIGNEY, réservez cette date**

La chambre d'agriculture de Haute-saône vous invite à une matinée « **Grandes Cultures** » ([cliquez](#))



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



**Améliorer les performances en
Grandes Cultures**
Le Vendredi 6 décembre 2019
de 9h30 à 12h30 - salle de convivialité de
GEVIGNEY (à 5 min de Jussey)



9h30 : Accueil participants

Dès 9 h 45 : Tournesol - Soja : Point marchés, éléments clés sur la conduite et nouveautés (Michaël Geloën **Terres Inovia**)

Matières organiques : Etat des lieux en Haute-Saône, différentes matières organiques, exemple du digestat (Thierry Beuchet, Marion Churout, Julien Party **CA 70**)

Blé : Substitution de fongicides, essais locaux CA 70 et nouveautés, (Stéphane Aubert, Céline Beluche, Emeric Courbet, Jérôme Tschenn **CA 70**)

Blé : pilotage de la fertilisation azotée du blé (Emeric Courbet **CA 70**)

Abeilles : bilan 2019 du suivi du rucher à Autoreille, programme SURVAPI (Céline Beluche **CA 70**)

12h30 - pot de l'amitié





Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

